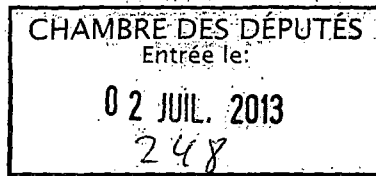




Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 2 juillet 2013

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je désire poser une série de questions à Monsieur le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au sujet de la prise en charge des patients souffrant de douleurs chroniques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marie-Josée Frank
Députée